



Informations de Locronan

Juin 2014 ...

Chers administrés, chers amis,

Voilà maintenant deux mois que la nouvelle équipe élue au mois de mars dernier est au travail. Ce fut d'abord une période d'observation, de rencontres et de prise de connaissance des dossiers et de leur incidence financière. Nous devons tenir compte dans nos projets des crédits qui restent disponibles au budget de l'année.

C'est en respectant scrupuleusement ces limites que nous nous engageons cette année sur deux orientations essentielles : la propreté et l'entretien du bourg et des quartiers et le démarrage d'un effort plus substantiel sur le fleurissement ; notre ambition étant de pouvoir concourir dans les années à venir dans le cadre des Communes fleuries. Ceci demandera un effort de la part de tous.

L'été se prépare activement : nous avons décidé de diminuer d'une demi-heure le temps du stationnement payant afin de ne pas dissuader les personnes qui arrivent chez nous en fin de journée. En contrepartie, une vigilance particulière sera portée à l'évolution des recettes provenant du droit de stationnement, celles-ci ayant eu tendance à diminuer ces dernières années.

Or, il s'agit de revenus essentiels à notre budget.

Mais, à ce jour, le plus important que nous avons à gérer reste la vente des lots du lotissement « Le Clos du Névet » pour lequel un prêt d'un million d'euros a été précédemment contracté.

C'est une préoccupation majeure, la demande d'achat de lots étant, pour le moment, loin de correspondre aux estimations sans doute trop optimistes qui ont pu être faites. Nous cherchons activement des solutions pour tenter d'accélérer la vente du plus grand nombre de parcelles.

Des défis seront à relever, des difficultés seront à surmonter, mais nous aurons aussi de belles choses à cultiver.

C'est l'enthousiasme, l'énergie et la conviction qui seront le carburant de nos actions. Et c'est ensemble que nos actions porteront leurs fruits.

Avec tout le Conseil Municipal, je vous souhaite à tous un bel été.

Melestridi ha mignoned ker

Setu daou viz 'zo bremañ, emañ ar skipailh nevez dilennet e miz meurzh diwezhañ, ouzh ar stern. Ur prantad a arsellñ, a gejadennou, ha dizoleiñ an teuliadoù hag o levezon a-fet arc'hant. Da gas hor raktresoù war-raok, eo ret deomp kemer e kont ar c'hredoù dieub e dispignoù ar bloavezh.

O toujañ strizh ouzh kement-se, e c'hellomp ar bloaz-mañ, mont gant daou hent a-bouez : derc'hel kempenn ha naet ar vourc'h hag ar c'harterioù, ha stagañ gant ar bleuniañ, pezh a lakaomp da bal o vezañ kevezañ en amzer-dazont e rumm ar c'hêrioù bleuniet kaer. Kement-se a c'houlenn engouestl an holl.

Erru an hañv ha divizet ganeomp krennañ eus un hanter eur an amzer parkañ kirri paeet, evit c'hoantaat da chom, ar re a zegouezh e fin an devezh. En eskemm, e vo taolet evezh bras war emdroadur enkefiadoù ar gwirioù-parkañ, o c'houzout eo krog ar re-mañ da zigreskiñ er bloavezhioù tremenet. Ha padal eo gounidigezhioù pennañ hor c'hontoù.

Hogen, hiziv-an-deiz, an teuliadoù pouezusañ hon eus da gavout dirouestl dezhañ, eo hini gwerzh lodennoù lodennaoueg "Kloz an Neved", bet amprestet evitañ ur million a euroioù.

Ur preder bras eo deomp, ar goulenn-prenañ, hiziv-an-deiz, ne zegouezh tamm ebet gant priziadurioù, lakaet, moarvat re uhel. War glask diskoulmoù emampo da adlañsañ gwerzh ar braz eus al lodennoù. Daeoù ha diaesterioù a vo ret deomp-ni, mont dreisto, met raktresoù kaer a vo ganeomp uhe da seveniñ.

Gant birvidigezh, treflamm ha kredenn start, ez imp war-raok. Kement-se a vo sevenet gant entan an holl.

Ar C'huzul-kêr ganin, a het deoc'h-holl, ur c'haer a hañvezh.

Antoine Gabriele

● ● ● **Allocution prononcée par M. Antoine GABRIELE, Maire de Locronan, le 5 avril 2014, après son élection**

Diverses contraintes n'ont pas permis de reproduire dans le dernier numéro du bulletin le discours prononcé par le Maire, dans la salle de Ti Lokorn, après son élection. Nous en reproduisons ici des extraits:

« Permettez-moi de vous remercier chaleureusement au nom de l'équipe à laquelle vous avez confié la gestion de notre bien commun pour les six années à venir. Nous vous sommes reconnaissants pour cette confiance. Et nous mettrons un point d'honneur à ne pas vous décevoir.

Accordez-moi, s'il vous plaît, une petite parenthèse personnelle. J'entends mes parents, mon Papa décédé il y a quelques années à l'âge de 93 ans et ma Maman plus que centenaire, décédée plus récemment, je les entends m'interpeller ainsi :

« Antoine, qu'es-tu parti faire si loin de chez nous, si loin des olivettes, si loin des parfums de lavande et des odeurs des herbes sauvages des garrigues? Pourquoi donc es-tu parti t'enraciner dans un pays de paysans, de marins, là où ne poussent que genêt, lande, bruyère et pommes de terre. Une terre de bruines et de crachins, un pays du bout du monde, un pays granitique aux toits bleus ». Je les entends me dire : « Antoine, puisque c'est ton choix, assumes-le, et sois heureux ».

Je reviens vers vous et vous assure qu'un de nos premiers soucis sera de réconcilier tout le monde, ceux qui se sont opposés parfois avec une violence excessive, ceux qui se sont fâchés à cause d'une lecture divergente des projets soumis au suffrage universel. L'élection est un exercice démocratique précieux, un bien à défendre au quotidien. Notre petite communauté s'est mobilisée au-delà de nos espérances, puisque le taux de participation au premier tour s'est situé à près de 84%. Votre comportement a été exemplaire, il mérite d'être reconnu. Soyez-en remerciés.

J'ai encore à l'esprit le coup de foudre que j'ai eu en découvrant Locronan, ses commerçants, ses artistes, ma première installation rue Lann, les soirées culturelles et festives proposées chez Henri Guéguen, ainsi que la découverte progressive des locronanaises et des locronanais, de leurs habitudes, de leurs traditions, de leur culture, de leur parler et de leur langue.

Evoquer le Locronan de 2014, c'est évoquer le dynamisme de ses commerçants, de ses artisans et de ses artistes. Evoquer le Locronan de 2014 impose de tourner les yeux vers l'un des joyaux économiques de cette région de Cornouaille. Je veux, bien évidemment, mentionner « Cadiou Industrie ». Une réussite économique stupéfiante, enracinée à Locronan, loin de partout comme on voudrait nous le faire croire, et pourtant proche de tout le monde, avec quelques trois cents salariés. Nous sommes heureux que Jean-François Legault, époux d'Emmanuelle, présidente de Cadiou Industrie, fasse partie des élus auxquels vous avez confié les clés de notre cité. Il aura sa place entière, ainsi que les trois autres élus de l'autre liste, dans l'équipe de « Pour un Elan Nouveau -Evit ul lans nevez ». Cette équipe pétrie du sens des autres saura les accueillir.

Nous avons eu la chance de venir vous voir. Par vos souhaits et vos revendications, nous avons établi un projet qui s'adresse à tous : amélioration de la voirie, attention portée à tous les quartiers...

Le réalisme de notre équipe ne pouvait en aucun cas vous promettre monts et merveilles, et vous étourdir de projets inaccessibles et de promesses irréalisables. L'humilité doit prévaloir au jour d'aujourd'hui. Par contre, il nous faudra impérativement prendre en charge les accidentés de la vie, les oubliés de la société de consommation, donner de l'espoir à notre jeunesse, du respect, de l'attention et de la reconnaissance à nos anciens, à ceux qui demeurent chez nous, tout comme à ceux qui sont pris en charge dans les EHPAD des communes et des villes environnantes.

Accordez-moi, s'il vous plaît, d'évoquer un instant une intégration et un parcours politique exceptionnel. Je veux parler de Kofi Yamgnane, togolais et breton de St Coulitz. Cet homme pétri d'humanisme et de valeurs malmenées dans une société sans plus beaucoup de repaires, où tout va beaucoup trop vite, cet homme et son parcours se doivent d'être une référence pour tous les démocrates. Ma proximité avec Kofi Yamgnane ne concerne, bien évidemment, que mon intégration, moi l'homme d'origine sicilienne, avide de métissages et de rencontres.

Vous m'avez comblé, j'en suis profondément ému et bouleversé.

Je vais conclure là-dessus et vous assurer que la mairie est notre maison commune, ouverte à toutes et à tous, et que nos associations locales sont le meilleur antidote qui soit contre les prophéties alarmistes des marchands de perlimpinpin, pour donner une lumière particulière à notre quotidien ainsi qu'à notre avenir collectif. »

Vive Locronan, vive la Bretagne

Bevet Lokorn, Bevet Breizh

Antoine Gabriele

Présents : Antoine GABRIELE, Maire, Jacqueline LE GAC, Thierry CAUBET et Ronan AN HENAFF, adjoints au Maire, Guillaume DAGORN, Ludovic KERLOCH, Véronique LEFEVRE, Jean-François LEGAULT, Stéphane LE DOARE, Vennec LE MENER, Rémy LE PAGE et David SALM.

Absents : Eliane BRELIVET donne procuration à Jacqueline LE GAC, Alain ANSQUER donne procuration à Véronique LEFEVRE, Béatrice FERREZOU donne procuration à Guillaume DAGORN.

MEMBRES DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS : VALIDATION DE LA LISTE PROPOSEE

Monsieur le Maire rappelle que l'article 1650 du Code Général des Impôts institue dans chaque commune une commission communale des impôts directs présidée par le maire ou par l'adjoint délégué. Dans les communes de moins de 2000 habitants, la commission est composée de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants. Ces commissaires sont nommés par le Directeur des Services Fiscaux parmi une liste de 24 noms proposés par le conseil municipal.

Le conseil municipal à l'unanimité propose à la Direction des Services Fiscaux une liste de 24 noms des personnes.

PROJET EDUCATIF TERRITORIAL : VALIDATION DU PROJET

Monsieur le Maire rappelle que dans le cadre de la mise en application de la réforme des rythmes scolaires, la commune se doit d'élaborer un **Projet Educatif Territorial** (PEDT).

Le conseil municipal approuve le Projet Educatif Territorial et autorise Monsieur Le Maire à signer tous les documents inhérents (14 pour et 1 contre).

RETRAIT DE LA DELIBERATION DE MISE EN VENTE DU MANOIR DE KERGUENOLE

Lors de la séance du 19 juin 2012, le conseil municipal avait décidé de mettre en vente le Manoir de Kerguérolé.

Le conseil municipal décide de retirer cette délibération afin que ce bien reste une propriété communale (11 pour et 4 contre).

CONVENTION POLE D'INSTRUCTION COMMUNAUTAIRE DES AUTORISATIONS D'URBANISME

Le conseil municipal décide, à l'unanimité de renouveler la convention cadre d'instruction des autorisations d'urbanisme et d'autoriser Monsieur le maire à signer cette convention avec Quimper Communauté.

CONVENTION AVEC LA SPREV SAISON 2014

L'association Sauvegarde du Patrimoine Religieux en Vie (SPREV) propose la signature d'une convention de mise à disposition de guides saisonniers du 7 juillet au 29 août 2014 pour les visites de l'église Saint Ronan. Une convention signée entre les différents partenaires (SPREV, Association St Ronan, Paroisse et mairie) définit les modalités financières et de fonctionnement. Le coût est de 700 € pour la commune.

Le conseil municipal autorise Monsieur Le Maire à signer cette convention et à verser la somme de 700 € à l'association.

VALIDATION DU PROGRAMME DE VOIRIE 2014

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide le programme de voirie pour l'année 2014 :

Route du Mez, Emplois partiels dans le bourg, Rodou Glaz / Moulin de Tresseol, Kervavarn, Kerislay, Route de Douarnenez, Lotissement de Kerjacob, Route de Kerjacob, Parking Bonne Nouvelle, Chemin de Kervellic, Vieille route de Plonévez, Accès Rue des Bruyères et Route de Penhoat soit un total de **33 556,00 € HT**.

ADHESION A L'ASSOCIATION BRUDED

Le conseil municipal autorise Monsieur Le Maire à signer la charte d'adhésion à l'association BRUDED (environnement durable) et désigne Vennec Le Mener membre titulaire et Ronan An Henaff membre suppléant.

CONTRAT POUR LES PHOTOCOPIEURS : PASSATION D'UN NOUVEAU CONTRAT

Thierry Caubet devant partir, donne procuration à Ronan An Henaff.

Le contrat avec la société Repro Conseil Minolta concernant la location et l'entretien des photocopieurs (1 à la mairie et 1 à l'école) arrive à échéance le 8 juillet 2014.

Une consultation a donc été lancée afin de choisir un prestataire pour les cinq ans à venir. Trois sociétés ont répondu à la consultation. Après examen des offres, le conseil municipal décide de retenir l'offre de la société SADA. Par ailleurs, les anciens copieurs doivent être rachetés pour la somme de 286.20 € HT et peuvent être repris par le nouveau prestataire. Accord du conseil (14 pour et 1 abstention).

AVENANT ECOLE ANNE DE BRETAGNE

Un avenant est nécessaire pour l'entreprise SEBACO pour une moins-value de travaux pour un montant de 3 336,60 € HT. Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur Le Maire à signer cet avenant.

DESIGNATION DE DEUX MEMBRES SUPPLEMENTAIRES REPRESENTANT DE LA COMMUNE AU SDEF

Le SDEF demande que la commune désigne un titulaire et un suppléant en complément de la délibération du 22 avril 2014 pour la représenter au SDEF. Pour mémoire, c'est Alain Ansquer titulaire et Ludovic Kerloch suppléant qui avaient déjà été désignés par le conseil municipal.

Le conseil municipal décide de nommer en plus Thierry Caubet comme membre titulaire et David SALM comme membre suppléant.

MODIFICATION DES HORAIRES DES PARKINGS PAYANTS

Afin d'encourager le commerce local, le maire propose au conseil municipal de réduire d'une demi-heure la plage horaire des parkings payants pour le stationnement journalier des véhicules (hors camping-car en stationnement de nuit). Il est proposé de terminer la journée payante à 18h au lieu de 18h30.

MARCHES AUX ETOILES : CREATION D'UNE NOUVELLE COMMISSION

Le maire informe le conseil municipal qu'il convient de désigner les membres qui siégeront à la commission des marchés aux étoiles. Cette dernière est composée du maire, du régisseur, des placiers et d'au moins un commerçant ambulant.

Denis Ipcar représentera les commerçants à cette commission. Ronan An Henaff et Youn Guédès se portent volontaires pour faire partie de la commission. Ludovic Kerloch et David Salm se portent également volontaires pour une aide technique en fin de soirée les jours de marchés ainsi que Christian Le Gac.

Le conseil à l'unanimité décide de créer cette commission. Des noms de volontaires seront ajoutés à la liste.

PROPOSITION DE DENOMINATION D'UN ESPACE PUBLIC EN « JARDIN DONATIEN LAURENT »

La municipalité souhaite dénommer le jardin situé derrière l'église Saint Ronan « Jardin Donatien Laurent – Liorzhig Donatien Laurent ». Une plaque serait apposée sur le pilier à l'entrée.

Le conseil municipal décide de renommer le jardin en jardin Donatien Laurent.

Jean-François LEGAULT donne procuration à Venec LE MENER.

DÉCISIONS MODIFICATIVES COMPTABLES

Une erreur s'est glissée dans le budget Commune 2014, il convient de la corriger : 6531 : Indemnités des élus : + 14 000 €, 6413 : Traitement titulaire : - 10 000 €, 6451 : URSSAF : - 2 000 €, 6453 : CNRACL : - 2 000 €. Accord à l'unanimité.

SONDAGES DES VOÛTES DE L'ÉGLISE ST RONAN

Le conseil municipal approuve le principe d'étude des polychromies (probable découverte patrimoniale unique en France) ; autorise le maire à solliciter les subventions auprès du Conseil Général du Finistère et du SDAP ; autorise le maire à missionner le SDAP pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage et autorise le maire à signer tous les documents s'y afférant.

RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le Maire présente au Conseil Municipal le projet de rénovation de l'éclairage public rue des Sources, rue du Four, rue des Charrettes et Vieille route de Plonévez Porzay.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte le projet de réalisation des travaux de rénovation de l'éclairage public pour un montant prévisionnel de 24 700.00 euros hors taxes dont 7900 € de participation communale.

MOTION POUR LA RÉUNIFICATION DE LA BRETAGNE ET LA LOIRE ATLANTIQUE

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance de la « Lettre à la Bretagne » de Pierrick Massiot, Président du Conseil Régional de Bretagne, publiée dans la presse régionale du mercredi 28 mai 2014, considérant que le rattachement de La Loire Atlantique à la Bretagne est une revendication forte et justifiée pour des raisons historiques, culturelles et économiques, émet le vœu que, dans le projet de réforme territoriale, la Bretagne réunifiée soit l'échelon retenu par le gouvernement.

Conseil municipal du 20/06/2014 ...

Présents : Antoine GABRIELE, Maire, Jacqueline LE GAC, Eliane BRELIVET, adjoints au Maire, Alain ANSQUER, Guillaume DAGORN, Béatrice FERZOU, Ludovic KERLOCH, Véronique LEFEVRE, Venec LE MENER, Rémy LE PAGE .

Absents : Ronan AN HENAFF donne procuration à Eliane BRELIVET, Thierry CAUBET donne procuration à Antoine GABRIELE, Jean-François LEGAULT donne procuration à Venec LE MENER, Stéphane LE DOARE et David SALM, absents excusés.

ELECTION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS SUPPLEANTS EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS

Sont élus titulaires : Antoine GABRIELE, Guillaume DAGORN et Jacqueline LE GAC

Sont élus suppléants : Eliane BRELIVET, Béatrice FERZOU et Ronan AN HENAFF.

Locronan, la Troménie et les peintres - Hommage à Donatien Laurent

L'ouvrage publié à l'occasion de la Troménie de 2013, « Locronan, la Troménie et les peintres », par Armel Morgant, Fanch le Hénaff et Donatien Laurent s'est vu décerner, par l'Association des Ecrivains de l'Ouest, le Prix du Grand Ouest. Ce prix leur a été remis le 16 avril dernier au siège du Conseil Régional de Bretagne.

C'est un évènement culturel majeur dont nous pouvons être fiers, en raison de la qualité de l'ouvrage. La commune de Locronan a besoin de voir ainsi reconnaître sa vocation culturelle. Voilà pourquoi nous avons voulu rendre un hommage tout particulier à l'un des auteurs, Donatien Laurent, ethnologue réputé et bien connu.



Ancien Directeur du Centre de Recherche bretonne et Celtique à l'Université de Bretagne Occidentale, il a mené des travaux de recherche très approfondis sur la Troménie de Locronan. Son œuvre se décline en de nombreux thèmes et notamment un apport décisif au renouveau de la musique bretonne et à la compréhension de la problématique de la Troménie de Locronan. Il s'est attelé à la vérification du Barzaz Breiz et a prouvé l'authenticité des collectages du Vicomte Théodore Hersad de la Villemarqué, mettant ainsi fin à une polémique qui avait assez duré. C'est dans le Barzaz Breiz que l'on trouve le beau cantique à Saint Ronan, chanté lors des Grandes troménies: « Hirio bennigom unaned Sant Rona hor Pastor Kared... ».

C'est dire que nous lui devons beaucoup et il était juste qu'il lui soit rendu, à Locronan, un hommage appuyé :

- ◆ Vendredi 11 juillet, à 20h30, salle de Ti Lokorn: projection de deux documentaires, l'un sur la Troménie de 1983, l'autre sur un portrait de Donatien Laurent
- ◆ Samedi 12 juillet, à 11h : inauguration du Jardin Donatien Laurent, situé entre l'église et Ti Kant, discours du Maire, d'une Vice-Présidente du Conseil Régional, d'un ami personnel de Donatien Laurent, chant par la chorale de Locronan, découverte de la plaque, chant du Bro Goz Va Zadou.
- ◆ Samedi 12 juillet à 18h , salle de Ti Lokorn: projection du portrait de Donatien Laurent, conférence de Philippe Guillou : « qui a tué Louis le Ravallec ? »

Nous sommes persuadés que vous serez nombreux à vous associer à cette manifestation.

Accueil de peintres africains de renom à Locronan du 23 au 31 août 2014

L' Association des Petites Cités de caractère, nous a sollicité pour accueillir 2 peintres africains de Madagascar ou du Congo. Un appel a été adressé par courriel. Merci d'y avoir répondu.

Nous aurons donc le plaisir de recevoir ces 2 peintres, durant une semaine à Locronan. Ils seront hébergés dans des familles, et travailleront dans un local mis à disposition par la commune, où vous pourrez aller à leur rencontre, pour des échanges que nous souhaitons fructueux.

Vous pouvez encore les inviter pour un déjeuner ou un dîner, le planning n'est pas arrêté. Pour cette organisation, une petite réunion entre bénévoles pourra être programmée.

Jeunesse . . .

ALSH DE LOCRONAN

C'est sur le thème « Notre planète » que les enfants du centre de loisirs vont voyager durant l'été. Des animations adaptées pour les enfants de 3 à 12 ans, autour du potager, du tri, de l'eau, du recyclage, de la faune, de la flore... de quoi satisfaire tout le monde et de se sentir pleinement en vacances.

Et bien sûr, des sorties à la plage tous les mercredis, un passage au festival de Cornouaille, une escapade dans un parc de loisirs, une sortie au festival du cinéma à Douarnenez, une visite du château de Trévarez... tous cela avec une équipe d'animation compétente, prête à accueillir Moutigs et Loustigs, pour que les enfants vivent leurs vacances à leur rythme.

Nous sommes ouverts du 7 juillet au 29 août de 7h30 à 18h30. Les inscriptions peuvent se faire en journée complète, en ½ journée, avec ou sans repas. Afin d'être accessible au plus grand nombre de familles, nos tarifs varient en fonction du quotient familial.

Il n'est pas trop tard pour inscrire vos enfants !!

Renseignements et inscriptions : au 02 98 51 80 80 ou anim-culture@villedelocronan.fr

SEJOURS CULTURELS

L'association Gwennili organise des rencontres interculturelles en Bretagne et en Europe pour les jeunes de 16 à 25 ans sur différents thèmes et avec des publics spécifiques (étudiants, scolaires, jeunes en insertion ou en formation professionnelle...). Pour plus d'informations, rendez vous sur leur site internet : <http://www.gwennili.net/>



Etat Civil . . .

Naissances : Manoé Tarot le 10 mai et Milo Gargan le 26 mai.

Décès : Christian Lecanu le 29 avril, Madeleine Dornic née Raux le 12 mai, Yvette Manzanarez née Salaün le 13 mai, Henri Berhault le 27 mai, Denise Régnier née Salaün le 29 mai, Jules Losq le 23 juin.

Urbanisme . . .

Permis de démolir

- ◆ SAS CADIOU INDUSTRIE - Route de Douarnenez : accord le 15/05/14 : démolition partielle de bâtiments.

Déclarations préalables

- ◆ M. et Mme Alain Le Guillou - Place de l'Eglise : accord le 26/05/14 : construction d'un auvent.
- ◆ M. Bruno Bournigault - 7 rue de la Montagne : accord le 03/05/14 : ravalement d'une maison d'habitation.
- ◆ M. et Mme Louis Moreau - Parc David : accord le 07/05/14 : remplacement de lucarnes par des fenêtres de toit et isolation des pignons.
- ◆ M. René Guéguen - Chemin de Rodou Huella : accord le 05/06/14 : pose d'un abri de jardin.
- ◆ M. Franck Benard - Route de Douarnenez : accord le 16/05/14 : construction d'un mur de clôture et la pose d'un portail.
- ◆ SCI Immobilière de Maner Lac - Route de Douarnenez : accord le 17/06/14 : changement de destination d'une maison d'habitation en bureaux.

Informations diverses . . .

Travaux de voirie : L'entreprise chargée des travaux de voirie dans le cadre du marché en cours a commencé la réalisation des travaux adoptés pour cette année lors du dernier conseil municipal.

Par contre, un retard a été constaté dans le fauchage de l'herbe sur les bords des routes. Ce retard s'explique par des travaux de réparation de l'épareuse rendus nécessaires et par l'absence d'un employé municipal. En outre, il était urgent et indispensable de préparer les parkings, le stationnement devenant payant à compter du 15 juin. Nous vous remercions de votre compréhension.

Environnement, Circulation et Stationnement : La saison a démarré avec une fréquentation accrue de visiteurs et ses petites contraintes, mais aussi ses bonheurs, ses festivités. Nous sommes fiers de notre si beau village, rendons le encore plus beau, plus accueillant. Accueillons nos visiteurs avec sympathie. Soyons des exemples en matière de circulation et de stationnement. Levons le pied !

Les parkings sont payants du 15 juin au 15 septembre, de 9h30 à 18 H. Un macaron de stationnement doit être apposé sur le pare-brise de votre véhicule. Les habitants de Locronan peuvent venir en retirer un gratuitement auprès de la mairie.

Petite explication pour le recrutement des jeunes embauchés aux parkings :

Tout d'abord, la priorité est donnée aux jeunes de plus de 18 ans de Locronan qui n'y ont jamais travaillé aux parkings.

Les candidatures ayant été plus nombreuses que les postes à pourvoir, nous avons ensuite procédé à un tirage au sort parmi les candidats de Locronan ayant eux déjà travaillé une fois aux parkings.

Ce tirage au sort a été effectué en présence de 4 personnes : La 1^{ère} adjointe Jacqueline Le Gac, la 2^{ème} adjointe Eliane Brélivet, la secrétaire générale de mairie Christelle Cariou et la secrétaire adjointe Nadine Thépaut.

Désherbage - utilisation des pesticides : Les services de l'Etat nous rappellent que l'utilisation des pesticides est réglementée. D'une façon générale, l'usage des produits phytosanitaires doit être restreint au maximum. A terme, ils ne devront plus être utilisés sur des surfaces à risque élevé.

La réglementation a pour but de protéger l'environnement mais aussi les utilisateurs et applicateurs des produits. Depuis 2008, la réglementation interdit notamment toute utilisation de pesticides à proximité de l'eau.

Débroussaillage à Kerguérolé : A la demande de la mairie, la Société de Chasse Saint Ronan a aimablement accepté d'entreprendre des travaux de débroussaillage afin de rendre accessibles des chemins et des endroits de cette belle propriété. Nous les en remercions chaleureusement. Dans le passé, de nombreux bénévoles assuraient régulièrement l'entretien de cette propriété. Nous souhaitons qu'à l'avenir cette habitude, interrompue quelques années, se perpétuera.

Merci donc à tous ceux qui souhaitent y participer de nous le faire savoir.

Ordures ménagères : Quimper-Communauté a commencé, dans toute la commune, des travaux à chaque emplacement des containers d'ordures ménagères. Ces travaux ont été interrompus en raison de la situation de l'entreprise mandatée pour ces aménagements. Ils reprendront prochainement par la pose d'une dalle béton et la pose de garde-corps acier.

Une benne est par ailleurs disponible au stade pour y déposer vos cartons pliés.

Ateliers compostage et paillage proposés par Quimper Communauté : Quimper Communauté, en partenariat avec la Société d'horticulture, animera des ateliers de compostage et paillage au **Vallon Saint-Laurent** à Quimper (derrière le CHU Laënnec). Lors de cette séance de démonstration autour d'un composteur en activité, venez partager votre expérience, apprendre des trucs et astuces pour encore mieux composter chez vous, associer compost et paillage au jardin. **Sur pré-inscription** au 02 98 98 86 26 ou compost@quimper.fr. Dates : samedi 14 juin de 10h à 12h, mercredi 9 juillet de 14h à 16h. N'oubliez pas vos bottes !

Broyage de déchets verts à domicile : Vous souhaiteriez broyer vos tailles de haies et arbustes pour les utiliser en paillis ou les composter ? Quimper Communauté propose un service de broyage de déchets végétaux à domicile sur inscription auprès de l'association «Objectif Emploi Solidarité » au 02 98 53 17 33. L'association interviendra chez vous une semaine après la demande, du lundi au samedi de 9h à 19h. Ce service est subventionné à hauteur de 50 % par l'agglomération.

... « **Et si cela pouvait encore servir ?** » **Collecte d'objets en bon état :** Une collecte mensuelle d'objets encore en bon état est assurée en déchèterie de Quimper nord le dernier samedi de chaque mois par Emmaüs. En donnant les articles de mercerie, petits meubles, livres, CD, DVD, vélos, cadres, tableaux, luminaires, jeux et jouets, dont vous ne vous servez plus, vous contribuez à la réduction des déchets en offrant une seconde vie à ces objets et soutenez les activités d'insertion d'Emmaüs.

Ça s'est passé à Locronan...

L'arbre de mai...

Le samedi 3 mai, en fin d'après-midi, la tradition a été renouée, et tout comme autrefois, l'arbre a été tracté par un cheval.

L'arbre pesant deux tonnes, coupé au matin, a été déposé sans faux pas au pied du puits légendaire en plein cœur de Locronan. Il y restera érigé jusqu'au vendredi 27 juin et sera alors de nouveau abattu puis vendu aux enchères.



Pardo



20 ANS DE TI AR SONJ

A l'occasion des ses 20 ans, Ti Ar Sonj a organisé, sous un beau soleil un superbe anniversaire. Pétanque, maquillage et musique était de la partie. La soirée s'est terminée par un bal à l'espace Ti Lokorn. JOYEUX ANNIVERSAIRE à cette association dynamique de Locronan et merci encore pour leur fabuleux travail...

LA REDADEG ...

A la tombée de la nuit, le 28 mai 2014, la Redadeg, course de 1500 km destinée à promouvoir l'usage et le maintien de la langue bretonne dans la vie quotidienne est passée à Locronan. "C'est une vraie fête de la Bretagne et un trait d'union entre la République et Diwan", constatait A. Gabriele, maire de Locronan, qui menait une équipe de conseillers municipaux et enfants de la commune.



Pardo

Locronan loisirs

Le 23 juin " Locronan loisirs " est parti en ballade sur Roscoff. 25 personnes à partir dont 19 de Locronan et 6 des communes environnantes et même Quimper. Une superbe journée ensoleillée, découverte de la ville le matin par le petit train et déjeuner à Roscoff, l'après midi une très belle balade dans la baie de Morlaix. On en redemande ; à voir après l'été !



Le Vourc'h

Bienvenue...

Boulangerie de Cornouaille, place de l'église :



Ouvert de 7 h à 19 h 30
sauf le mercredi
hors saison.
Tél. 02.98.91.70.24.

OF

Mécanique Flochlay, route de Douarnenez :



Vente et réparations, toutes marques, motoculteurs, tondeuses, taille-haies, tronçonneuses...
de 8 h 30 à 12 h et

OF

Agenda culturel

- ◆ **Mardi 8 Juillet, 21 h**, église, 13 € , gratuit -12 ans : **SANT MERYN** et **MOUEZ BRO KONK** (Champions de Bretagne 2013)
- ◆ **Vendredi 11 juillet, 20h30**, Espace Ti Lokorn, **PROJECTION HOMMAGE À DONATIEN LAURENT** : Hentoù an Eñvor (les chemins de la Mémoire) sous-titré Portrait de Donatien LAURENT, par Mari Kermareg puis La Grande Troménie de 1983 réalisé par Mikeal TREGER et Donatien LAURENT
- ◆ **Samedi 12 juillet, 20h30**, Espace Ti Lokorn, **PROJECTION HOMMAGE À DONATIEN LAURENT** : Qui a tué Louis LE RAVALLEC ? réalisé par Philippe LE GUILLOU
- ◆ **Dimanche 13 juillet**, **PETITE TROMÉNIE**
- ◆ **Mardi 15 Juillet, 21 h**, Espace Ti Lokorn, 13 € , gratuit -12 ans : **VANSTEENE UNION** Feat (Jazz)
- ◆ **Mercredi 16 juillet**, de 9h à 19h, **FOIRE A LA BROCANTE**
- ◆ **Du jeudi 17 juillet au jeudi 21 août**, de 19h à minuit dans les rues de Locronan, **MARCHÉS AUX ÉTOILES**
- ◆ **Mardi 22 Juillet, 21 h**, église, 25 € , gratuit -12 ans : **Paul KUENTZ** (Chœur et Orchestre), Vivaldi (Gloria RV.589), Bach (Magnificat BWV.243)
- ◆ **Mardi 29 Juillet, 21 h**, Espace Ti Lokorn, 13 € , gratuit -12 ans : **Armel AN HEJER** (Gwerz et Chants bretons)
- ◆ **Vendredi 1er août, 16h**, devant la mairie, **COMMÉMORATION DE LA MOBILISATION GÉNÉRALE DE 1914**
- ◆ **Mardi 05 Août, 21 h**, église, 15 € , gratuit -12 ans : **CHANTS SACRÉS GITANS EN PROVENCE**
- ◆ **Mercredi 6 août**, de 9h à 19h, **FOIRE A LA BROCANTE**
- ◆ **Mardi 12 Août, 21 h**, Espace Ti Lokorn, 13 € , gratuit -12 ans : **ADÉLAÏDE** (chante PIAF)
- ◆ **Mardi 19 Août, 21 h**, Espace Ti Lokorn, 13 € , gratuit -12 ans : **Valentina CASULA** et **Jean-Luc ROUMIER** (Jazz et Musiques du Monde)
- ◆ **Mardi 26 Août, 21 h**, Espace Ti Lokorn, 13 € , gratuit -12 ans : **Clarisse LAVANANT – NICKELDESPIEDS** (Pier GUÉRIN, Jacques MOREAU et Jean- Mich’ MOAL) – **Laurent DROUET** (Nos artistes locaux – Chansons françaises)
- ◆ **Dimanche 7 septembre**, de 9h à 19h, **FOIRE A LA BROCANTE**



Informations pratiques

Le maire Antoine GABRIELE et les adjoints vous reçoivent sur rendez vous :

Antoine GABRIELE, maire : **le mardi matin, mercredi matin et samedi matin.**

Jacqueline LE GAC : Tourisme, Commerce, Information et communication, Enseignes et façades : **samedi matin.**

Eliane BRELIVET : Finances, juridique, économie : **samedi matin.**

Thierry CAUBET : Travaux, Bâtiment, Voirie, Environnement, et urbanisme : **vendredi après-midi et samedi matin.**

Ronan AN HENAFF : Culture, Animations et relations avec les associations, Langue et identité bretonne, Enfance : **samedi matin.**

mairiedelocronan@wanadoo.fr

www.villedelocronan.fr

Tel : 02.98.51.80.80 Fax : 02.98.51.81.20

ALSH : Cécile Jacque : 02.98.51.80.75.
et ou : anim-culture@villedelocronan.fr

Office du tourisme : www.locronan-tourisme.com
Courriel : office.tourisme.locronan@orange.fr.
tél : 02.98.91.70.14.

Bibliothèque : mercredi : 17h-19h, samedi : 14h-15h30.

Ti ar Soñj : 02.98.91.73.97.

A.D.M.R. Plogonnec : du lundi au vendredi de 9 à 12h, de 14 à 16h.
02.98.91.84.96. Vos contacts à Locronan :
M-F. Bertho 02.98.91.76.59. et A. Jouan 02.98.70.30.69.

Déchèteries : Quimper Nord, lundi, mercredi, vendredi et samedi :
9 h à 12 h 14 h à 18 h ; mardi et jeudi 14 h-18 h.
Guengat du lundi au vendredi 14 h-18 h, samedi 9 h-12 h, 14h-8h

Cabinet infirmier : 02.98.91.73.53

Urgences médicales : 15

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

Horaires de la Poste : du lundi au vendredi de 9h15 à 12h (sauf le mardi ouverture à 9h45)

Horaires d'ouverture de la mairie						
	L	M	M	J	V	S
Matin	9h à 12h					
Après-midi	14 à 17 h	x	14 h à 17h	x		